



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E84548

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2027

ÉDITÉ LE

27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/03/2015
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 2007B02412

Siret : 495 364 044 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 21140500132

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022109855904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022109855904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SARL REIS

39 RUE MARCELLIN BERTHELOT
39-41
93700 DRANCY

Téléphone : 01 48 31 26 89

Fax : 01 48 95 29 47

Portable :

Site Internet : www.sarl-reis.fr

E-mail : contact@sarl-reis.com

Responsabilité légale :

CORTES KARINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	27/10/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/10/2025
o Ventilation mécanique	27/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.